

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Montpellier, le 29 mai 2024

Un partenariat durable entre SNCF Réseau et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

Le renouvellement de la convention de partenariat entre SNCF Réseau et la Fédération des chasseurs d'Occitanie a été signé le 29 mai 2024 à Montpellier. L'objectif central : partager les connaissances et mieux interagir pour une meilleure prise en compte des continuités écologiques de la faune sauvage et ainsi limiter les collisions sur le réseau ferroviaire pour plus de sécurité et de régularité.

Réduire les collisions avec la faune sauvage : un enjeu de sécurité et de régularité

Chaque année, on compte un nombre croissant de collisions avec la faune sauvage sur les voies ferrées. En dehors des dégâts matériels importants, ces collisions engendrent des risques en matière de sécurité des circulations mais également des retards pour l'ensemble des trains qui circulent sur le réseau ferroviaire.

En Occitanie, ce sont plus de 500 trains impactés en moyenne chaque année à la suite d'un heurt avec la faune sauvage, soit près de 270 heures de retard cumulé. Fort de ce constat, SNCF Réseau a engagé un travail conjoint avec la Fédération des chasseurs pour étudier les aménagements et les actions les plus adaptés afin de limiter ces impacts.

Faune sauvage et réseau ferroviaire : mieux comprendre pour mieux agir !

Engagé depuis 2019, et reconduit pour une durée de 6 ans, ce partenariat répond à plusieurs objectifs : favoriser et structurer le dialogue ; partager nos connaissances et nos pratiques ; soutenir les initiatives visant à réduire les incidents causés par la faune sauvage sur le réseau ferré régional ; encourager une gestion raisonnée et pérenne du foncier ferroviaire en faveur de la faune sauvage ; préciser les modalités d'intervention de la Fédération des Chasseurs dans la mise au point des projets ferroviaires et favoriser la contribution de la Fédération des Chasseurs à la surveillance externe des ouvrages ferroviaires et la localisation des points de passage de la faune sauvage dans le cadre de l'amélioration de la sécurité publique.

Des initiatives multiples aux résultats très encourageants

La démarche de gestion des risques de collision avec la faune sauvage a permis d'identifier une cinquantaine de points chauds « à risque de collision élevé » en Occitanie, et de définir un programme d'investissement de 21M€ pour des travaux d'aménagements. Les sites aménagés voient chuter le nombre de collisions avec la faune sauvage.

Afin de limiter les dégâts sur les infrastructures liés à la recrudescence des lapins de Garenne le long des voies, la démarche menée avec les chasseurs se structure. Elle vise à réduire les zones de refuge aux abords du réseau ferré et rendre ses talus inaccessibles par les lapins. Des opérations sont ainsi organisées au besoin avec les sociétés de chasse locales pour renforcer les talus en sauvegardant les individus ainsi capturés.

Dans le cadre des mesures environnementales de biodiversité mises en œuvre pour les projets ferroviaires, les Fédérations de chasseurs s'associent à SNCF Réseau pour assurer une gestion environnementale des espaces et réalisent notamment des actions de contrôle des espèces nuisibles qui auraient un effet néfaste sur la gestion des milieux naturels patrimoniaux.

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,6 milliards d'euros en 2023.

www.sncf-reseau.com

À propos de la Fédération des chasseurs

La Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie et les 13 Fédérations départementales fédèrent et coordonnent les activités d'un réseau associatif constitué de plus de 6500 territoires de chasse (sociétés et associations locales de chasse) et 120.000 pratiquants sur toutes les communes rurales de la région. La chasse est une activité d'usage importante en Occitanie, attenante au droit de propriété. Parce qu'ils chassent, les chasseurs s'investissent dans la conservation de la biodiversité conformément au principe général selon lequel, la pratique des usages peut contribuer à la biodiversité, aujourd'hui inscrit au Code de L'environnement (article L 110). Les Fédérations des chasseurs ont pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, à la protection et à la gestion de la faune sauvage tant « ordinaire » que « patrimoniale », ainsi que de ses habitats. Elles sont agréées au titre de la protection de l'environnement et assurent des missions de services publics.

Contact presse :

SNCF Réseau Occitanie – Anais ROBERT – 06 30 96 63 33 – anais.robert@reseau.sncf.fr